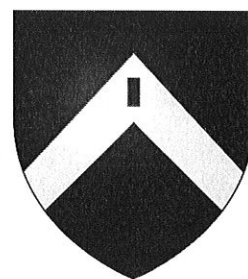




MAIRIE DE CONDRIEU
8 RUE DE LA MAIRIE
69420 CONDRIEU
alsh@condrieu.fr
04 74 59 50 38

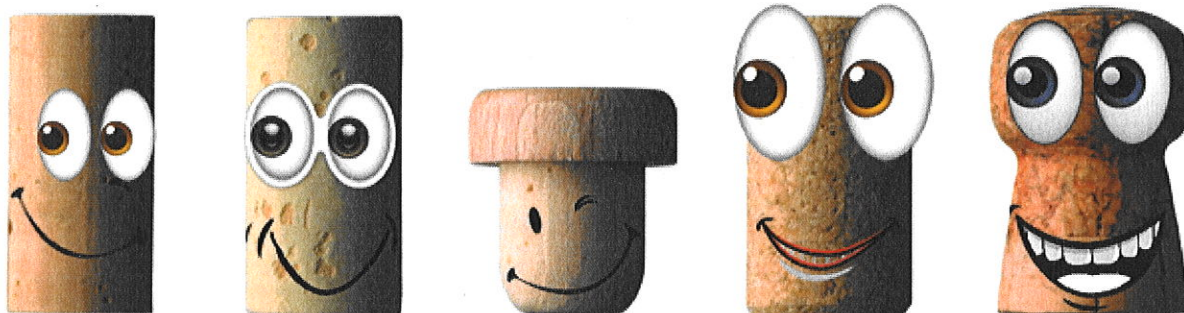


PROJET EDUCATIF

2023/2025

ALSH MUNICIPAL

« LES PETITS BOUCHONS »



SOMMAIRE



A. L'analyse du contexte

- a. L'accueil de loisirs
- b. L'équipe éducative
- c. Présentation du service enfance jeunesse
- d. Les partenaires éducatifs

B. Les besoins du public

C. La démarche éducative et pédagogique

- a. Le projet éducatif territorial (PEDT)
- b. Le projet éducatif de mercredi
- c. La démarche éducative et pédagogique

D. Les modalités de suivi et d'évaluation

- a. La grille d'évaluation
- b. Les modalités de suivi

Introduction

Tout au long de la description du projet éducatif de mercredi, des actions menées, des besoins de l'enfant et des attentes des familles, il a été extrait les valeurs éducatives fortes du PEDT. Ces valeurs sont déclinées au travers du projet pédagogique (cf. annexe). Le projet éducatif intègre l'accueil périscolaire dans une cohérence éducative.

A. L'analyse du contexte

Depuis la fin des « rythmes scolaires », nous avons repris un fonctionnement à quatre jours d'école. Le mercredi est donc une journée sans école permettant aux enfants d'être accueillis à l'accueil de loisirs.

La municipalité prend la compétence de l'accueil de loisirs à partir du 1^{er} septembre 2023.

Avant cette date, l'organisateur de cet accueil était l'association familiale de la commune. Association qui fonctionnait avec trois pôles principaux :

- Le centre de loisirs
- L'atelier costumes
- L'activité « gestes et rythmes » (danse et théâtre)

L'association a été créée en 1947, lieu de rencontre et d'échange pour les femmes. Des bénévoles ont proposé leur service pour garder les enfants. En 1975, cet accueil obtient son agrément et les bénévoles deviennent des animateurs diplômés BAFA.

Les membres du bureau, présents depuis de nombreuses années, ont souhaité quitter l'association et sont venus en rendre compte au maire. Ne souhaitant pas prendre le risque de perdre l'agrément ALSH, les élus municipaux ont souhaité reprendre l'accueil, qui relève de la compétence municipale.

Plusieurs raisons ont conduit l'Association et la Mairie, en collaboration, à envisager différemment la prise en charge du service :

- Du côté de l'Association :
 - Le souhait pour une partie du bureau de confier l'Association à de nouvelles personnes – et en même temps – l'impossibilité de trouver des repreneurs compte tenu de la charge trop importante liée à l'Accueil de loisirs ;
 - La volonté en parallèle de faire perdurer l'Accueil de loisirs d'une part et les autres activités de l'Association d'autre part ;
- Du côté de la Mairie :
 - Le souhait de créer un pôle enfance-jeunesse au niveau de la Mairie conjuguant l'extrascolaire et le périscolaire et offrant davantage de lisibilité et de facilités pour les familles ;
 - La volonté de prendre en charge du volet enfance-jeunesse sur le territoire communal notamment par la mutualisation des services afférents ;
 - La nécessité identifiée d'améliorer les conditions d'emploi des intervenants (avec à la clé la possibilité d'offrir des temps pleins) ;

a. L'accueil de loisirs

✓ Proposer une offre globale

L'accueil de loisirs « Les petits bouchons » accueille les enfants de 3 à 11 ans, en journée (ou demi-journée) de 8h30 à 17h. Des accueils pour le matin et le soir, sont proposées entre 7h15 et 19h. Habilité pas le SDJES, il peut accueillir 150 enfants et a obtenu un accord de la PMI pour 30 enfants de moins de 6 ans.

Les enfants sont répartis en trois groupes :

- Les Castors (3-5 ans)
- Les Musclés (6-7 ans)
- Les Aventuriers (8-10 ans)

Voici ci-dessous les effectifs approximatifs du mercredi pour les différents accueils proposés tout au long de la journée.

	Garderie matin	ALSH matin	Repas	ALSH après-midi	Garderie soir
Castors	10	20	50	15	15
Musclés		20		15	
Aventuriers		20		15	

L'accueil de loisirs est accessible aux enfants des communes voisines, de plusieurs départements limitrophes. Il est reconnu et identifié sur tout le territoire. Il est situé en bordure de route principale, sur l'accès utilisé pour les trajets professionnels ce qui génère un effectif notable.

	ENFANTS DE LA COMMUNE	ENFANTS HORS COMMUNE
Castors	14	4
Musclés	18	9
Aventuriers	10	5
Total	42	18

b. L'équipe éducative

Grâce à la reprise municipale de l'accueil, l'équipe d'animation du mercredi sera permanente et stable, composée de six animateurs formés au BAFA (ou en cours de formation) ou CAP AEPE. Ils ont majoritairement été formés au PSC1 ou seront formés dans les deux ans à venir. La stabilité de l'équipe est importante pour le bien-être des enfants, la confiance des parents, également pour l'évolution des animateurs.

Les réunions régulières avec l'équipe sont indispensables à la dynamique des animateurs, un moment de cohésion et un espace d'échange confidentiel, sans jugements. Les animateurs sont tenus d'assister aux réunions, être attentifs et proposer des activités et des idées nouvelles. Les animateurs doivent être discrets quant aux particularités de certaine famille et respecter la confidentialité de tout ce qui est dit et entendu lors des réunions, autour de tous les partenaires (enfants, parents, enseignants). Toute attitude désobligeante sera répréhensible.

La directrice et son adjointe travailleront en cohésion avec la responsable du service et les partenaires liés au scolaire (parents d'élèves, sou des écoles laïques). Le but étant d'impulser une nouvelle dynamique tant au niveau de l'équipe d'animation que du côté des familles.

c. Présentation du service enfance jeunesse

LE SERVICE

Elue référente : MARIE-THERESE DARIER

Responsable de service : EMILIE LASCOMBE

LA DIRECTION DE L'ALSH

La directrice : CATHERINE SEIXAS

La directrice adjointe : JADE DE ALMEIDA (changement de directrice adjointe au 01/09/2023)

d. Les partenaires éducatifs

Un groupe de travail va être constitué avec l'équipe de direction de l'accueil, des élus et des familles. Ensemble, nous échangerons sur les points positifs de l'accueil et les points à améliorer. Nous recueillerons en amont de ce groupe de travail les idées des enfants, des familles et des animateurs. Ainsi, l'accueil de loisirs sera en constante évolution tout au long de l'année et les échanges entre les partenaires seront fréquents.

Durant les périodes de vacances, les parents pourront découvrir les réalisations des enfants, soit sous forme de spectacle, soit d'exposition. Ces moments permettront aux parents d'être au cœur de l'accueil de loisirs. Un temps d'échange pour les familles et les animateurs, et un temps de valorisation pour l'enfant.

B. Les besoins des publics

Les besoins identifiés en lien avec le PEDT sont les suivants :

- Le développement des savoirs
- L'accompagnement des enfants en difficulté
- L'inclusion
- Une alimentation diversifiée et de qualité
- Des activités ludiques et de qualité
- L'accompagnement à l'entrée en 6^{ème}
- L'autonomie
- La prévention et la sécurité des enfants
- La sensibilisation au développement durable
- Le vivre ensemble
- Une amplitude importante d'heures de garde
- La prise en compte de la diversité des situations financières des familles
- L'ouverture culturelle

Les familles apprécient la possibilité d'inscrire leur enfant en journée, ou demi-journée incluant ou pas le repas. Elles ont émis le souhait d'avoir une amplitude horaire plus importante sur la journée, c'est pourquoi à partir du 1 septembre l'accueil sera ouvert de 7h15 à 19h. Les accueils sont des temps privilégiés pour les parents car ils prennent le temps d'échanger avec l'équipe d'animation et de direction.

Certaines familles ont fait le choix d'habiter la commune pour l'offre de garde importante et la qualité du service proposé.

Les enfants ont envie de « voyager » à travers les animations qui leur sont présentées par les animateurs. Ils souhaitent quitter leur commune, découvrir de nouveaux lieux, modes de transports, de nouvelles cultures.

Néanmoins, il est important de les surprendre en leur dévoilant une autre vision de la commune, de la découverte de notre patrimoine. Un paysage connu cependant méconnu, truffé de trésors cachés.

C. La démarche éducative et pédagogique

a. Le projet éducatif territorial (PEDT)

Les accueils de loisirs sont mis en place par la commune. Les accueils périscolaires et extrascolaires, sont pour les enfants de véritables lieux d'éducation et de socialisation, situés à l'articulation des différents temps de vie de l'enfant : temps scolaire, familial ou libre. Ils doivent être coordonnés, complémentaires, et réfléchis. Ils sont conçus pour que les enfants puissent y acquérir des compétences et des savoirs de manière ludique. Les temps collectifs participent au développement harmonieux de la personnalité de l'enfant et vise plusieurs objectifs généraux en lien avec le PEDT :

- Répondre aux besoins identifiés
- Garantir la continuité éducative

- Proposer une offre globale
- Assurer la sécurité, physique, morale et affective des enfants
- Renforcer la communication entre les partenaires éducatifs
- Donner accès aux loisirs et à la culture pour tous
- Développer des comportements écocitoyens
- Favoriser l'inclusion
- Respecter le rythme et l'épanouissement de l'enfant

b. Le projet éducatif de mercredi

Ce projet crée le lien entre le PEDT et le projet pédagogique périscolaire. Il permet de fixer les objectifs attendus dans le cadre du plan mercredi et répond aux attentes des partenaires institutionnels tels que la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES).

c. Les objectifs éducatifs

L'objectif principal de la journée du mercredi est de respecter le besoin et le rythme de l'enfant, proposer une journée « détente » et ludique. La direction de l'accueil de loisirs doit prendre en compte les objectifs suivants dans la rédaction du projet pédagogique.

Favoriser l'épanouissement de l'enfant et son bien être sur le temps de repas, des activités, des sorties

- ✓ Respect du rythme de l'enfant
- ✓ Rendre l'enfant autonome
- ✓ Eduquer l'enfant à une bonne hygiène alimentaire
- ✓ Développer le bien-être physique
- ✓ Valoriser et développer la créativité

Favoriser le vivre ensemble

- ✓ Permettre à l'enfant de trouver sa place, de vivre en groupe
- ✓ Développer la sociabilité et la solidarité

Associer les parents, renforcer les liens avec les familles

- ✓ Valoriser la place des familles
- ✓ Organiser des réunions de travail avec les parents

Développer des comportements écocitoyens

- ✓ Respecter son environnement
- ✓ Se situer comme citoyen
- ✓ Faire découvrir le territoire et sensibiliser au patrimoine

Favoriser l'inclusion

- ✓ Valoriser l'enfant
- ✓ Respecter la charte de laïcité
- ✓ Respect des confessions, de la mixité sociale, des difficultés personnels

Garantir la continuité éducative

- ✓ Rassurer les élèves de CM2 dans leur entrée en 6^{ème}
- ✓ Créer une « préparation à l'entrée au CP »

Fait à Condrieu, le 11/09/2023

Le Maire
MARION Philippe



D. Les modalités de suivi et d'évaluation

a. La grille d'évaluation

L'évaluation du plan mercredi comme le PEDT se fera de manière continue, grâce au groupe de travail notamment. Un bilan sera fait à la fin de la première année scolaire, sur une analyse d'indicateurs qualitatifs et quantitatifs définis. Les indicateurs suivants sont adaptés de ceux du PEDT.

Objectif suivi	Descriptions des indicateurs
Continuité éducative	Montants et objets des subventions concernant les projets pour les enfants
Continuité éducative - Préparation à la 6 ^{ème}	Nombre d'enfants concernés Retours (qualitatifs) obtenus du service jeunesse et des parents
Offre globale - fréquentation annuelle des accueils	Nombre d'enfants à la garderie du matin et du soir du mercredi Nombre d'enfants à la restauration du mercredi Nombre d'enfants les mercredis
Indicateur relatif à la sécurité	Nombre de sorties d'urgences Retours (qualitatifs) des partenaires éducatifs
Relations avec les partenaires éducatifs	Nombre et contenu des projets communs Retours des partenaires
Découverte du patrimoine	Nombre et contenu des sorties et de projets associés
Tarification : quotients familiaux	Nombre et seuils des quotients familiaux dans la tarification
Comportements écocitoyens	Nombre et contenu des projets en lien avec l'écocitoyenneté
Inclusion	Retours (qualitatifs) des partenaires éducatifs
Rythme et épanouissement de l'enfant	Retours (qualitatifs) des partenaires éducatifs et des enfants eux-mêmes

b. Les modalités de suivi

- Des bilans réguliers sont faits tout au long de l'année auprès des enfants afin d'évaluer leur ressenti, leur fatigue, leur enthousiasme.
- A chaque fin de journée et de période, les animateurs font un bilan avec les enfants : retour sur les animations, les sorties, les stages ou le matériel qu'ils aimeraient avoir. Lors des réunions de bilan, les animateurs évaluent leurs animations. Une évaluation plus personnelle aura lieu durant l'entretien professionnel de l'agent.
- La directrice de l'accueil de loisirs a créé des cafés « papotage » afin d'impliquer les familles dans la vie de l'accueil : échange entre les partenaires, rencontre entre familles, choix des thèmes, pistes d'activités. Ces temps favorisent également la connaissance de l'équipe d'animation.
- L'évaluation continue tout au long de l'année en groupe de travail.

E. La validation du projet

Les signataires

Nom et fonction

MONSIEUR Le préfet

MONSIEUR Le Directeur académique des services de l'Education Nationale

Caisse d'Allocations Familiales - Isère